

PROGRAMME REGIONAL DE LA FORET ET DU BOIS

PROGRAMME DU GROUPE DE TRAVAIL EQUILIBRE SYVLO-CYNEGETIQUE

SESSION 2

Le mardi 5 juin, 14h – 17h
A Cachan, DRIAAF (salle Gâtinais)

- 14h** Arrivée des participants – café d'accueil
- 14h15** Retours sur la session 1 des ateliers
Pierre-Emmanuel (DRIAAF)
- 14h30** Présentation : état des lieux du gibier en Île-de-France
Frédéric Michau (ONCFS)
- 14h45** Discussions/échanges sur l'identification des zones en état de déséquilibre
Quels outils, indicateurs ? Quelles actions mettre en place pour assurer un suivi ?
Pierre-Emmanuel et Scarlett (DRIAAF)
- 15h30** Pause café
- 15h45** Discussions/échanges sur les actions à mettre en place pour rétablir et/ou maintenir un état d'équilibre sylvo-cynégétique.
id
- 16h30** Restitution des discussions
Pierre-Emmanuel (DRIAAF)
- 17h** Fin du GT Equilibre sylvo-cynégétique

GROUPE DE TRAVAIL EQUILIBRE SYLVO-CYNEGETIQUE SESSION 2 - PISTES D' ACTIONS ET DE REFLEXIONS

Objectif principal : développer un programme d'actions permettant de favoriser l'établissement d'un équilibre sylvo-cynégétique, en lien avec le diagnostic établi lors de la première session du groupe de travail

L'équilibre sylvo-cynégétique (art. L425-4 du code de l'environnement) « consiste à rendre compatibles, d'une part, la présence durable d'une faune sauvage riche et variée et, d'autre part, la pérennité et la rentabilité économique des activités sylvicoles ».

Cet équilibre « tend à permettre la régénération des peuplements forestiers dans des conditions économiques satisfaisantes pour le propriétaire, dans le territoire forestier concerné ».

Pistes d'actions

- **Identifier/localiser les massifs forestiers en état de déséquilibre et les espèces concernées**
- **Encourager le suivi de l'état d'équilibre forêt-gibier :**
 - Actionner/encourager au partage et à la remontée des informations de terrain :
 - Former gestionnaires et propriétaires à la connaissance des protocoles d'impacts
 - Former chasseurs et personnels techniques des fédérations de chasse à la gestion forestière et à la sylviculture
 - Développer une procédure d'évaluation de l'état d'équilibre accessible à tous
 - Etendre l'évaluation des dégâts de gibier aux différents stades d'exploitation d'un peuplement
 - Identifier des parcelles expérimentales pour suivre l'efficacité des mesures visant le rétablissement de l'équilibre forêt-gibier
- **En cas d'état d'équilibre sylvo-cynégétique compromis : faire évoluer les modes de chasse, périodes de chasse, types de prélèvements, minima, voire le coût des bracelets... i.e. tous points du ressort des commissions départementales de la chasse et de la faune sauvage**
 - S'assurer d'une cohérence au niveau régional
- **Améliorer le dialogue et la concertation entre les forestiers et les chasseurs :**
 - Développer des conventions forestiers-chasseurs qui privilégient des approches par massif et locales
 - Organiser des rencontres régulières, des visites sur le terrain etc.

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PRFB DOCUMENT DE TRAVAIL – QUESTIONS EVALUATIVES

Le présent document comporte une liste de questions évaluatives c'est-à-dire des questions interrogeant les objectifs et orientations du PRFB vis-à-vis des enjeux environnementaux à l'échelle de l'Île-de-France. Ce sont principalement des questions ouvertes, posées très en amont de la construction du plan d'actions du PRFB. Elles donnent un aperçu des points sur lesquels l'Autorité environnementale sera attentive au moment de l'examen du PRFB.

Les questions qui suivent peuvent néanmoins comporter une part de subjectivité. Leur formulation peut « orienter » un ou plusieurs éléments de réponse. Elles permettent à la fois d'anticiper les impacts négatifs du PRFB sur l'environnement, à réfléchir sur leur justification, et également de mettre en évidence les aspects positifs du PRFB. **Surtout, elles invitent à intégrer le plus en amont possible l'évaluation environnementale dans le processus d'élaboration du PRFB.**

DOMAINE	THEME – MOTS CLES	ENJEU	QUESTIONS ET POINTS DE VIGILANCE
ESPACES NATURELS, SITES ET PAYSAGES	Paysages	Protéger et mettre en valeur les éléments paysagers remarquables et le grand paysage	Les actions du PRFB sont-elles susceptibles d'avoir des impacts sur les paysages ? Prévoit-il des projets liés à la forêt-bois susceptibles d'obstruer les points de vues remarquables, les belvédères, ou de nuire à la structure du grand paysage ?
		Préserver les différents tissus urbains franciliens ayant une valeur patrimoniale forte	Le PRFB prévoit-il des dispositions visant à favoriser l'insertion urbaine, architecturale, et paysagère des projets futurs ou des extensions d'installations existantes liées à la filière forêt-bois ?
	Patrimoines	Préserver et valoriser le patrimoine culturel, architectural et bâti	Les actions du PRFB sont-elles susceptibles de porter atteinte aux sites remarquables (classés, inscrits, UNESCO...) ? Peut-il nuire ou améliorer la qualité et la diversité des patrimoines du territoire ?
	Trame verte et bleue	Préserver et restaurer la trame verte et bleue du territoire	Les actions du PRFB permettent-elles de protéger, maintenir et renforcer la trame verte et bleue du territoire régional ? Des continuités écologiques d'intérêt majeur sont-elles menacées par des projets de création ou d'extension d'installations en lien avec la filière du bois ou l'exploitation de la forêt ? Est-il prévu et/ou possible de restaurer ou de recréer des continuités écologiques au travers des actions du PRFB ?
	Nature en ville – pleine terre	Réinsérer la nature en ville en privilégiant les espaces de pleine terre Assurer l'accès à des espaces verts publics de proximité	Le plan d'actions du PRFB contribue-t-il à développer la nature en ville et à désimperméabiliser les sols en privilégiant les espaces de pleine terre ? Le PRFB prévoit-il d'imperméabiliser des espaces ouverts de pleine terre qui contribuent à l'insertion de la nature en ville ?
Banalisation de la biodiversité	Endiguer le mouvement de banalisation de la biodiversité	Le PRFB est-il susceptible d'impacter directement ou indirectement des habitats naturels les plus rares et/ou indispensables aux espèces remarquables ? Le PRFB prévoit-il des dispositions visant à prendre en compte les espaces de nature plus ordinaire afin d'éviter leur altération ?	

	Berges	Préserver les berges végétalisées comme un îlot de fraîcheur, renaturer les berges artificialisées	Les berges des cours d'eau sont-elles prises en compte par le PRFB ? Celui-ci comporte-t-il des dispositions qui impacteront l'aménagement des berges ou leur état écologique ?
	Climat actuel et futur	Poursuivre les efforts de diminution des émissions de GES Réduire l'exposition des populations au phénomène d'îlot de chaleur urbain Adapter l'Île-de-France au changement climatique	Les dispositions du PRFB sont-elles susceptibles d'accentuer ou de diminuer les émissions de GES ? Les dispositions du PRFB sont-elles susceptibles d'accentuer le phénomène d'îlot de chaleur urbain ? Le PRFB a-t-il des impacts sur l'adaptation de la forêt au changement climatique ?
	Pollution des sols	Préserver des sols vivants, en privilégiant la pleine terre Traiter la pollution des sols et réduire l'exposition des populations	Les pollutions des sols avérées ou potentielles sont-elles prises en compte dans le PRFB ? Les dispositions du projet favorisent-elles la résorption des sites pollués ? Les dispositions du PRFB sont-elles susceptibles d'engendrer de nouvelles pollutions des sols ?
	Espaces agricoles et forestiers	Limiter l'étalement urbain Préserver les espaces agricoles et forestiers	Le PRFB est-il susceptible d'accroître la consommation d'espaces agricoles, boisés ou naturels ? Quels impacts le PRFB a-t-il sur la fonctionnalité des espaces agricoles et forestiers ?

DOMAINE	THEME – MOTS CLES	ENJEU	QUESTIONS ET POINTS DE VIGILANCE
RESSOURCES NATURELLES	Consommations énergétiques	Sécuriser l'approvisionnement du territoire Engager la transition énergétique et développer les EnR&R	Le PRFB comporte-t-il des mesures afin d'améliorer l'efficacité énergétique des installations ou pour favoriser l'utilisation des transports alternatifs ? Le PRFB engendre-t-il une diminution du bilan énergétique de la filière bois ? Quelle place les EnR&R occupent-elles dans les actions du PRFB ? La sécurisation de l'approvisionnement énergétique est-elle prise en compte dans le PRFB ?
	Ressource en eau	Poursuivre les efforts d'amélioration de la qualité de la ressource en eau Gérer durablement l'utilisation de la ressource	Les actions du PRFB sont-elles susceptibles d'altérer les eaux superficielles ou souterraines ? Comment l'enjeu de la réduction de la pollution des eaux est-il intégré dans le PRFB ? Des dispositions sont-elles prévues en termes d'adaptation au changement climatique vis-à-vis d'une altération de la qualité des eaux consécutives d'une augmentation probable des pressions sur la ressource en eau ?
	Matériaux	Sécuriser l'approvisionnement du territoire Développer l'usage des matériaux alternatifs Diminuer l'empreinte carbone du système d'approvisionnement et de transport des matériaux	La sécurisation de l'approvisionnement en matériaux est-elle prise en compte dans le PRFB ? L'usage de matériaux alternatifs est-elle encouragée ? L'approvisionnement régional en ressources bois est-il traité dans une approche globale de l'environnement (impact GES, qualité de l'air...) ? Ses dispositions permettent-elles de préserver l'accès aux ressources en matériaux d'intérêt régional ? La pression sur les ressources locales et/ou extérieures à l'Île-de-France va-t-elle augmenter ?

	Déchets	<p>Prévenir la production de déchets et valoriser en priorité par réemploi et recyclage</p> <p>Accompagner et renforcer le développement de l'économie circulaire</p>	<p>Le PRFB prend-t-il en compte la gestion des déchets de bois ?</p> <p>Renforce-t-il le développement d'une approche circulaire de l'économie francilienne ?</p>
--	----------------	---	---

DOMAINE	THEME – MOTS CLES	ENJEU	QUESTIONS ET POINTS DE VIGILANCE
RISQUES ET NUISANCES	Inondations	<p>Limiter l'exposition aux risques inondation (débordement et ruissellement)</p> <p>Développer une approche systémique et consolider une culture commune du risque inondation</p>	<p>Les actions et les projets du PRFB sont-elles susceptibles d'augmenter ou de diminuer l'exposition des biens et des personnes au risque inondation par débordement ? Au risque inondation par ruissellement ?</p> <p>La vulnérabilité de la filière bois au risque inondation est-elle accentuée ou réduite par le PRFB ?</p> <p>Le renforcement d'une culture du risque est-elle favorisée au travers du PRFB ?</p> <p>Le développement d'une approche systémique du risque inondation est-il favorisé par le PRFB ?</p>
	Mouvements de terrain	<p>Limiter l'exposition aux risques mouvements de terrain</p>	<p>Les actions et les projets du PRFB sont-elles susceptibles d'augmenter ou de diminuer l'exposition des biens et des personnes au risque de mouvements de terrain ?</p> <p>La vulnérabilité de la filière bois au risque mouvement de terrain est-elle accentuée ou réduite par le PRFB ?</p>
	Risques technologiques	<p>Limiter l'exposition aux risques technologiques</p>	<p>Les actions et les projets du PRFB sont-elles susceptibles d'augmenter ou de diminuer l'exposition des biens et des personnes au risque technologique ?</p>
	Bruit	<p>Limiter l'exposition aux nuisances sonores</p> <p>Préserver des zones de calmes</p>	<p>Les actions et les projets du PRFB sont-elles susceptibles d'augmenter ou de diminuer l'exposition des populations aux nuisances sonores ?</p>
	Pollution de l'air	<p>Poursuivre les efforts de diminution des émissions de polluants</p> <p>Limiter l'exposition des populations</p>	<p>Les dispositions du PRFB sont-elles susceptibles d'augmenter les émissions de polluants atmosphériques et/ou d'exposer d'avantage les populations, en particulier les populations sensibles ?</p>